

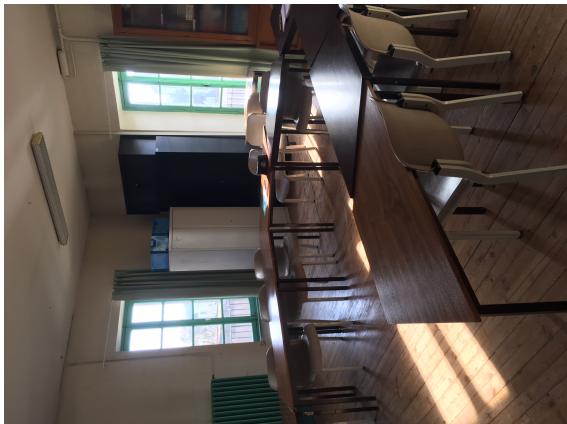
QUOI ?

Titre

« Atelier de Pédagogie POtentielles » (IAPPO) Un dispositif innovant pour linclusion scolaire en LP LEGT et Supérieur

C'est innovant !

L'APPO est un dispositif expérimental dinclusion des Elèves à Besoins Educatifs Particuliers (E.BEP) en classe ordinaire de lycée. C'est une réécriture innovante des dispositifs ULIS tel une PLATEFORME RESSOURCE (pas de restriction de handicap ; pas de limitation du nombre d'élèves accueillis). Il favorise l'accès en LEGT et Supérieur d'E.BEP. Il optimise linclusion en individualisant les aménagements : temps d'observation de l'élève dans sa classe puis séances de métacognition proposées par l'enseignant ressource visant à proposer un parcours adapté au besoin spécifique de l'élève. Il crée une dynamique en regroupant des enseignants autour de la question de linclusion et la mutualisation des pratiques ; Il fonctionne en partenariat avec des professionnels du secteur médico-social afin de mener un projet de recherche sur la scolarisation de ces élèves. L'APPO repose sur un accompagnement méthodologique innovant, la recherche et création de nouveaux outils



Quel(s) thème(s) ?

- Bien-être à l'école, climat scolaire, ergonomie des établissements
- École inclusive
- Formation tout au long de la vie des enseignants
- Orientation

Quel(s) dispositif(s) ?

- Accompagnement personnalisé
- Actions et projets éducatifs
- Alliances éducatives

Quelle(s) compétence(s) ?

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Les méthodes et outils pour apprendre



Expérimentation ?



Lien avec la recherche ?

Les élèves accompagnés bénéficient d'un soutien dans leurs apprentissages par un enseignant ressource visant à identifier en situation scolaire leurs difficultés et les remédiations possibles qui utilise des outils de métacognition pour permettre à ces élèves de rester autonomes et efficaces et s'appuie sur les recherches en neurosciences.

Le projet vise à créer de nouvelles fiches de recommandations d'adaptation cohérentes avec l'école du XXI^e siècle et ses nouveaux enjeux.

Un projet de cogni-classe est également en cours de réflexion.

QUI ?

C'est innovant !

Le dispositif concerne des élèves en situation d'apprentissages avec des TSLA ou des situations de handicap divers qui ont besoin d'adaptations d'ordre pédagogique uniquement (pas éducatif) ; ponctuellement les élèves avec une difficulté passagère d'apprentissage. Ces élèves sont scolarisés à temps plein dans leur classe ordinaire.

Il regroupe aussi des enseignants voulant se former aux pédagogies innovantes et expérimenter, ceux qui rêvent du lycée de demain.

L'équipe

Nom prénom	Rôle	Académie
Vivat Sabine	Rédacteur	Clermont-Ferrand
Chapel Nathalie	Rédacteur	Clermont-Ferrand

Les partenaires

Structure	Participation	Contact	Période
	Membre APPO	Mélanie BERTEAU Prof de Lettres	
	Membre APPO	Marie-Anaïs FARGE Prof Physique	
	Membre APPO	Raluca ZAMFIR Prof de Lettres	
	Membre APPO - responsable communication	Sylvie DI GIAMBATISTA Prof Documentaliste	
	Directrice du LEGT	Elisabeth REICHENBACH Directrice de LEGT Mail: ereichenbach@jbdelasalle.com	
	Membre APPO	Isabelle MONTEZIN Enseignante Maths	

Les participants

Nombre d'académie(s)	1
Nombre d'établissement(s)	1
Nombre de classe(s)	0
Nombre d'élève(s)	0
Nombre d'enseignant(s)	10
Nombre d'autre(s) participant(s)	0

OÙ ?

C'est innovant !

Le projet touche le Lycée Générale et Technologique, le Lycée professionnel Industriel, le Lycée Professionnel Tertiaire et l'Enseignement Supérieur. C'est un établissement de Centre ville référencé handi-accueillant qui dispose de nombreux partenariats avec des partenaires autour de la question du handicap comme l'enseignement supérieur (IISIMA) ; des structures professionnelles comme Michelin et des organismes en lien avec l'accueil des personnes en situation de handicap. Notre projet dédié à l'accueil de tous les élèves et promeut la mixité sociale et culturelle.

Nos élèves proviennent de toutes les classes socio-culturelles avec un rayonnement géographique national grâce au lycée des talents et les élèves admis afin de poursuivre un parcours scolaire aménagé pour les sections sportives (natation ; football, rugby ; basketball).

Quel(s) niveau(x) ?

- Lycée
- Post-Bac

Quelle(s) classe(s) ?

- 2NDE GENERALE
- 1ERE GENERALE
- 2NDE TECHNOLOGIQUE
- 1ERE TECHNOLOGIQUE

Établissement(s)

Académie	Établissement	Observation
Clermont-Ferrand	GODEFROY DE BOUILLON	

POURQUOI ?

Problème identifié

Nous avons observé la part grandissante, en lycée général et dans le Supérieur, d'élèves présentant des troubles des apprentissages ou des situations de handicap diverses. La Loi de 2005-102 du 11 février 2005 légitime pour ces élèves l'accès à des études en LEGT et dans le supérieur, ce qu'un accompagnement plus individualisé en LEGT devrait garantir.

Les conditions d'inclusion restent inadéquates en LEGT et lycée professionnel: accessibilité, aménagements pédagogiques individualisés, formation des Equipes Educatives sont inadaptés.

Trop autonomes pour une ULIS, pas assez pour une scolarité ordinaire, ces élèves demandent des accompagnements très spécifiques au lycée.

Les recommandations établies par les orthophonistes ont vieillies (pas de prise en compte des nouvelles technologies) et sont destinées aux primaire et collège. Elles sont décalées par rapport aux objectifs pédagogiques, méthodes et contraintes du lycée moderne. Il faut donc repenser ces propositions.

Indicateur(s) quantitatif(s)

Indicateur	Périodicité	Source	Date initiale	Valeur initiale
Augmentation du nombre d'élèves accompagnés	Annuelle	Données établissement et APPO	30/06/20	5
Sondage	Annuelle	APPO	30/06/20	50%

Indicateur(s) qualitatif(s)

La réorientation d'élèves du LEGT au LP en cours de période (1er semestre) de 2% car incapables de suivre une scolarité en LEGT.

Les compétences du lycée reposent surtout sur l'autonomie (prise de notes, gestion des tâches multiples, synthétiser des cours, mémoriser avec un lexique scientifique) et capacité d'abstraction et de conceptualisation. Les EBEP se retrouvent face à des difficultés pour lesquelles ils n'ont pas développé de stratégies de contournement au collège, et perdent vite pied.

QUAND ?

Action(s) liée(s)

Date de début	Date de fin
01/09/17	30/06/30

COMMENT ?

C'est innovant !

Auprès des EBEP : Sur le modèle des ULIS, un Enseignant Coordinateur détermine les Besoins Pédagogiques spécifiques à chaque élève, crée leur « Profil pédagogique » au service des enseignants, coordonne les partenaires, favorise la concertation des Équipes Pédagogiques, et travaille avec les élèves en dehors de la classe sur des activités de métacognition pour rendre les élèves autonomes dans leurs apprentissages scolaires et citoyens. Il propose également des aménagements pédagogiques et les outille en fonction du handicap.

Auprès des Équipes Pédagogiques: LAPPO centralise les innovations et réflexions pédagogiques menées dans l'établissement et devient ainsi un espace dédié à la pédagogie, centre de ressources et de mutualisation des pratiques. Les enseignants du groupe programmement la formation proposée aux équipes et échangent avec les professionnels et échangent sur leurs pratiques ou s'informent sur des points de pédagogie.

Moyens mobilisés

Ressource	Type	Volume	Pièce jointe	Lien
2h pour mission spéciale à enseignant	Humain	2		
Espace	Materiel			

Modalités de mise en oeuvre

2017/2018 : Enseignant ressource à évalué les besoins de l'établissement en testant IAPPO auprès de 7 élèves à BEP.

une inclusion totale : c'est l'enseignant Ressource qui intervient en classe ou hors classe - les élèves apprennent à devenir autonomes et efficaces en développant des stratégies de contournement et de compensation efficientes en lycée

Création de « fiche profil » à destination des enseignants pour mettre en place des aménagements individualisés.

Juin 2017 : début de la mise en œuvre du partenariat avec Mme LE CALVEZ, Directrice de l'école d'Orthophonie.

Les élèves de l'école d'orthophonie viendront échanger avec des enseignants. Leur mémoire de recherche, après une étude de terrain, portera sur la création d'outils susceptibles d'améliorer l'inclusion des EBEP en lycée, domaine exclu de la recherche

- demande de soutien auprès de la CARDIE

QUEL BILAN ?

Quelles modalités et méthodes d'évaluation ?

Auto-évaluation de l'action par l'équipe pédagogique

Résultats du sondage diffusé auprès des équipes pédagogiques pour les demandes de formation ; Nombre d'élèves maintenus dans l'orientation de leur projet de vie grâce à IAPPO; Volonté de la Direction d'augmenter les heures de l'enseignant coordonnateur pour IAPPO

Indicateur(s) quantitatif(s) actualisé(s)

Indicateur	Date initiale	Valeur initiale	Date finale	Valeur finale
Augmentation du nombre d'élèves accompagnés	30/06/20	5		
Sondage	30/06/20	50%		

Indicateur(s) qualitatif(s)

Proposition d'orientation du Conseil de Classe en fin de seconde différent de celui des familles : 30 à 40%

Les élèves qui ont bénéficié d'un soutien régulier ont gagné en autonomie et confiance en soi. Epanouissement remarqué par toutes les équipes pédagogiques.

Depuis le début de IAPPO, 5 élèves du groupe ont eu une proposition de réorientation. Grâce à IAPPO, les 5 élèves ont été maintenus dans leur premier choix d'orientation et poursuivre leur parcours avec succès.

ET APRÈS ?

À retenir

Au regard de l'ampleur du Projet, celui-ci sera mené sur 3 ans pour prendre sa pleine mesure. Pour 2019/2020, priorité est donnée à :

- les 1ères formations du groupe pilote de IAPPO
- créer une vraie équipe de travail
- planifier un vrai travail séquencé dans un espace enfin aménagé aux EBEP de IAPPO
- trouver un partenaire de recherche

Suites de l'action

- pour le groupe pilote : début de la formation
- recherche de nouveaux partenaires : neurologues ; neuropsychologues, chercheurs
- ouverture du projet aux membres du LP